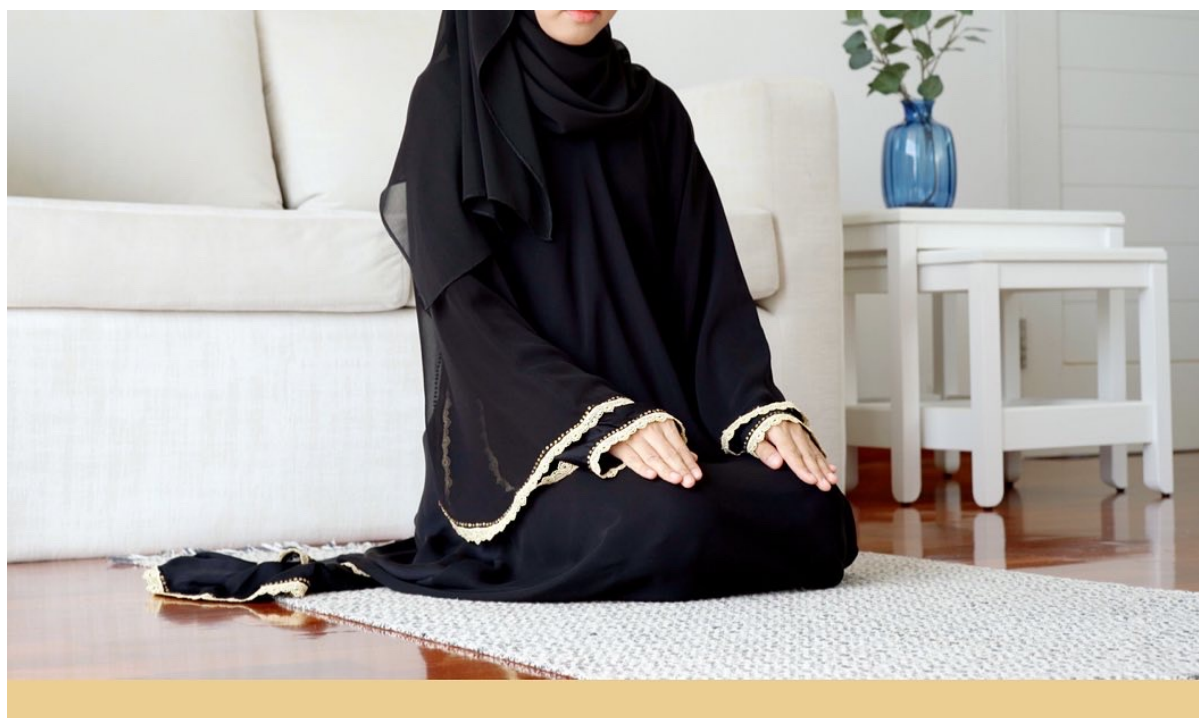


---

# LA PRIÈRE DE CONSULTATION

---

## Salât Istikhara



### **Le pouvoir des invocations : la prière de consultation**

La prière de consultation appelée « Salat Istikhara » est une sounnah de notre bien-aimé Prophète Muhammad ﷺ.

Elle pour objectif de nous permettre de consulter Allah ﷻ avant de prendre une décision importante. Le Prophète ﷺ apprenait à ses compagnons la façon de la faire comme il leur enseignait le Quran, d'où son énorme importance !

Cette prière nous permet de demander à Allah ﷻ de nous guider dans nos choix et ceci afin de nous permettre d'éviter certaines erreurs, que ce soit pour se marier, pour voyager, pour entreprendre un projet..

Cette prière de consultation est une forme de tawakkul par excellence car nous nous en remettons à Allah ﷻ notre Créateur qui est parfaitement Connaisseur de ce qui est bon pour nous de ce qui ne l'est pas.

## Comment faire la prière de consultations ?

La prière de consultation est composée de 2 rak'at qui s'effectuent en dehors des prières obligatoires.

A chaque Rak'at on récite la sourate Al Fatiha + une autre sourate ou quelques versets du Quran.

Une fois les deux rak'at accomplies et après la salutation finale, on récite l'invocation d'Al Istikhara :

**« Ô Seigneur ! Je Te consulte de par Ta connaissance et je T'implore de m'accorder le pouvoir de Ton pouvoir et je Te demande de Ton immense générosité. Car Tu es certes capable et je suis incapable, Tu sais tout tandis que moi je ne sais pas, et c'est Toi le Grand Connaisseur de tout ce qui est inconnu. Ô Seigneur ! Si Tu sais que cette chose – nommer clairement la chose en question – est une source de bien pour moi dans ma religion, dans ma vie présente et dans ma vie future (ou il dit : ici-bas et dans l'au-delà), destine-la-moi et facilite-la-moi puis bénis-la-moi. Et si Tu sais que cette chose est pour moi une source de mal dans ma religion, dans ma vie présente et dans ma vie future (ou il dit : ici-bas et dans l'au-delà) détourne-la de moi et détourne-moi d'elle et prédestine-moi le bien là où il se trouve, puis rends-moi satisfait de cette décision. »**

Dans cette prière, nous demandons ainsi à Allah ﷻ d'écarter ce que nous souhaitons entreprendre si elle comporte un mal pour nous.

Lorsque nous accomplissons cette prière de consultation, nous devons nous engager dans l'affaire que nous souhaitons entreprendre sans attendre un quelconque signe ou rêve. Si notre affaire est facilitée par Allah ﷻ on continuera et si elle est parsemée d'embûches et de tracasseries, on la délaissera.

Dans tous les cas, on s'en remettra toujours à Allah ﷻ car s'engager en consultant Allah c'est rechercher sa Satisfaction et prouver notre reconnaissance.

**Ô Allah ! Rend profitable ce que tu nous as appris, apprends-nous ce qui nous sera profitable, et donne-nous plus de savoir.**